



Service public
POPULAIRE

Permanence d'accès aux droits

Une difficulté avec l'administration,
votre assureur ou votre banquier ?
Besoin d'aide pour réaliser une
démarche administrative ?

Démarches
administratives



Ecoute et
conseils



Orientation



Les 10 et 24 mai.
7 et 21 juin.
et 5 juillet
de 10h à 12h

L'association **SERVICE PUBLIC POPULAIRE** vous propose un
accompagnement gratuit et personnalisé et 100% confidentiel.



Pensez à venir avec l'ensemble des documents et informations
nécessaires : pièce d'identité, carte vitale, identifiants, etc.

Simon-Pierre SENGAYRAC (06 46 41 31 69) / contact@service-public-populaire.fr

En Gironde et partout en France, accéder aux services publics est devenu pour beaucoup un parcours du combattant. La fermeture des guichets de proximité, la disparition du contact humain, la complexité des formulaires ou encore le manque d'information constituent autant d'obstacles pour réaliser les démarches essentielles du quotidien.

L'association service public populaire est une initiative apolitique qui vise à retisser le lien entre les Français et leurs services publics.

Elle regroupe des experts qui sont prêts à donner de leur temps pour défricher le maquis des démarches et des formulaires.

Prochaines permanences



Marché de **Cadillac** :

10 mai / 7 juin / 5 juillet

Podensac – *salle des bains-douches* :

24 mai / 21 juin

L'accompagnement est **gratuit et 100% confidentiel**. Lors de cette permanence, nos équipes fourniront :

- **Une aide dans la réalisation des démarches administratives essentielles** (obtention d'un rendez-vous pour renouveler sa carte d'identité, demande de logement social, etc.) ;
- **Un accompagnement et une orientation pour les personnes qui rencontrent des difficultés avec l'administration ;**
- **Un bilan de non-recours aux droits** pour vous assurer que vous touchez bien tous les dispositifs auxquels vous avez droit : éligibilité à des aides sociales, recherche de comptes bancaires ou de livrets d'épargne oubliés, etc.

Pour que nos équipes puissent vous aider, munissez-vous bien de toutes les informations indispensables à la réalisation de ces démarches !

N'hésitez pas à nous écrire (contact@service-public-populaire.fr / 06 46 41 31 69) pour prendre rendez-vous !



<https://www.service-public-populaire.fr>